



ACADEMIE LIBANAISE DES BEAUX-ARTS
UNIVERSITE DE BALAMAND
CENTRE DE RECHERCHE ET DE CREATION

Semestre/Année : Semestre 2 / 2024-2025

CODE - INTITULÉ : ARC1046-1 - Quand les artistes fabriquent l'espace urbain

Nom enseignant principal : Christiane Sfeir

Courriel : xtiane.sfeir@gmail.com

Horaire : Mardi de 09:00 à 12:00

Descriptif du cours :

Sachant que le projet urbain ne se limite pas à des considérations architecturales ou fonctionnelles, il englobe également des dimensions culturelles et sociales. L'art urbain, dans toutes ses facettes, se manifeste quant à lui, souvent comme une réponse créative aux défis posés par les problématiques de la ville. En intégrant des productions artistiques dès la conception des projets urbains, on peut favoriser une approche plus inclusive et participative. L'atelier se propose d'explorer la production de l'espace urbain à travers le prisme artistique, en s'appuyant sur l'observation des pratiques et usages présents. En tenant compte de la crise actuelle et du mode de vie des résidents et en intégrant les éléments du plan stratégique à venir, les artistes auront pour mission de formuler des propositions de modifications pertinentes. Ces suggestions devront non seulement anticiper le projet de développement durable adopté par la ville, mais aussi être acceptées et valorisées par la population.

Acquis d'apprentissage :

- Identifier les principaux concepts et théories liés au sujet abordé ;
- Interpréter de manière critique les œuvres et les documents pertinents ;
- Évaluer les différentes perspectives et approches liées au domaine de la recherche ;
- Analyser les problématiques complexes liées au sujet ;
- Résoudre des problèmes pratiques en appliquant les connaissances acquises pendant l'ARC ;
- Concevoir des solutions novatrices et créatives en intégrant les concepts acquis ;
- Planifier et organiser des projets en utilisant des compétences acquises ;
- Réaliser des travaux pratiques démontrant la maîtrise des compétences acquises ;
- Produire des rapports ou des présentations de haute qualité, en utilisant une communication claire et efficace ;
- Appliquer les compétences acquises dans des contextes professionnels et pertinents au domaine de la recherche.

Méthode d'enseignement :

- 1- **Un cadre théorique** : L'ordre de présentation des concepts suivra un parcours qui, en partant du projet urbain, mettra en lumière les liens souvent implicites entre celui-ci et l'art urbain. Cette démarche vise à explorer les affinités qualitatives qui existent entre ces deux domaines, en soulignant comment l'art peut enrichir et transformer l'expérience urbaine.

- 2- **La collecte de données sur l'îlot démonstrateur choisi sera répartie sur trois temps :**
- La compréhension de la problématique : A partir des études effectuées antérieurement et qui seront mises à la disposition des étudiants.
 - L'interprétation du plan stratégique, et des engagements prioritaires et leur projection sur l'îlot démonstrateur
 - L'observation pertinente et le relevé de données utiles qui portent sur le comportement des habitants et leur appropriation de l'espace.
- 3- **Analyse des données recueillies sur le plan stratégique proposé, face à la réalité du terrain :** À partir de l'analyse approfondie de la littérature réalisée lors de la première phase du projet, ainsi que des données collectées sur le terrain, les étudiants devront acquérir la compétence nécessaire pour diagnostiquer les informations pertinentes.
- 4- **Productions artistiques :** Selon les thématiques, chaque étudiant ou groupe d'étudiants présenteront leur vision de la finalité du projet.

Modalités d'évaluation :

- Le cadre théorique sous forme de rapports sur chaque thématique (la répartition des thématiques sera en fonction des spécialisations, basé sur le suivi du cycle de conférences. (20%)
- La collecte de données (sur le plan stratégique et le terrain) et le diagnostic. Présentation en diaporama pour chaque thématique. (25%)
- La production de projets artistiques (chacun selon sa thématique) qui visent à préparer la population à l'acceptation du plan stratégique proposé. Présentations en diaporama, vidéo ou autre. (25%)
- Une publication commune sur tout le projet (travail du groupe). (20%)
- Présence (10%)

Liste des références :

Bailleul H. 2008 : « Les nouvelles formes de la communication autour des projets urbains : modalités, impacts, enjeux pour un débat participatif. Analyse du rôle des images dans le débat participatif autour de deux projets urbains en France. » [en ligne]. Métropoles. (« Revue électronique consacrée à l'analyse interdisciplinaire des villes et du fait urbain »), 2008, vol. 3, (Revue électronique consacrée à l'analyse interdisciplinaire des villes et du fait urbain), pp. 98-139. Disponible sur : <http://metropoles.revues.org/>.

Bailly A. S. 1974 : « La perception des paysages urbains.: Essai méthodologique » [en ligne]. L'Espace géographique. 1974, vol. 3, no 3, pp. 211-217. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1974_num_3_3_1486, DOI < 10.3406/spgeo.1974.1486 > [consulté le : 10 octobre 2024].

Bonnin J.-L. 2021 : « L'art et la culture au cœur du projet urbain ». Belvédère. Novembre 2021, vol. 9, pp. 13-16.

Certeau M. de 1990 : L'invention du quotidien. vol. 146. Gallimard (« Folio essais »), 416 p. Luce Giard.

Chapel E. 2005 : « Chapitre XV. Les architectes et l'objectivation de l'urbain: La carte statistique au centre de l'action urbanistique » [en ligne]. in : Pousin, (dir.). Figure de la ville et construction des savoirs. Paris : CNRS Éditions, pp. 173-183. Disponible sur :

<https://books.openedition.org/editionscnrs/4317>, DOI < 10.4000/books.editionscnrs.4317 > [consulté le : 10 octobre 2024].

Gamba F. 2011 : « Lire la ville quotidienne entre technique et poétique ». Sociétés. (« Paysages et vécu »), 2011, vol. 114, (Paysages et vécu), pp. 120-127.

Haddak-Bayce S. 2021 : L'art et l'espace public entre émotion esthétique et quête de sens. Bordeaux-Aquitaine : A'urba (« Regard sur l'espace public »), mars 2021, p. 1-25. (« Regard sur l'espace public »). Rapport 23.

Lefebvre H. 1967 : « Le droit à la ville » [en ligne]. L'Homme et la société. 1967, vol. 6, no 1, pp. 29-35. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/homso_0018-4306_1967_num_6_1_1063, DOI < 10.3406/homso.1967.1063 > [consulté le : 10 octobre 2024].

Montiel T. 1989 : « Création collective dans l'espace urbain. L'art en tant qu'activité instauratrice » [en ligne]. Images et mémoire. (« Les Annales de la recherche urbaine »), 1989, vol. 42, (Les Annales de la recherche urbaine), pp. 81-88. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1989_num_42_1_1448, DOI < <https://doi.org/10.3406/aru.1989.1448> >.

Pinson D. 2014 : « Design urbain, projet urbain, art urbain, composition urbaine... une question de vocabulaire ? » in : Séminaire franco-québécois sur le Design urbain. Actes du séminaire de design urbain, Aix-en-Provence, France : Aix-Marseille Université.

Rode S. 2017 : « La conception de projets d'aménagement urbain comme processus collectif: » [en ligne]. Espaces et sociétés. 1 décembre 2017, n° 171, no 4, pp. 145-161. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2017-4-page-145.htm?ref=doi>, DOI < 10.3917/esp.171.0145 > [consulté le : 9 octobre 2024].

Simard P. 2013 : Comment articuler projets urbains et projets artistiques ? Lyon : Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013. Synthèse des échanges du workshop du 22 février 2013.

Sorlin P. 1999 : « La ville peut-elle être une scène ? Cinéma et urbanisme » [en ligne]. Les Annales de la recherche urbaine. 1999, vol. 85, no 1, pp. 71-77. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1999_num_85_1_2283, DOI < 10.3406/aru.1999.2283 > [consulté le : 10 octobre 2024].

Vahtrapuu A. 2013 : « Le rôle des artistes dans la revitalisation des espaces urbains en déclin : Pour une approche sensorielle de la ville » [en ligne]. Territoire en mouvement. 1 mars 2013, no 17-18, pp. 103-116. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/tem/2043>, DOI < 10.4000/tem.2043 > [consulté le : 9 octobre 2024].

Matériel requis :

Pendant les séances de cours l'étudiant aura de quoi prendre des notes.

Le matériel de la mise en place des œuvres d'art sera défini en fonction des concepts élaborés (serait couvert par un éventuel partenariat)

Calendrier :

Séance 1 : Mardi 11 février 2025

- Présentation du plan stratégique validé, de la problématique et des résultats sur les grandes orientations des engagements prioritaires. Formulation des questions de recherche interdisciplinaires.
- Nombre d'heures : 3 heures
- Travail personnel : 8 heures

Séance 2 : Mardi 18 février 2025

- Révision et visionnage des concepts de paysage (lecture compréhension et évaluation), en mettant l'accent sur les travaux interdisciplinaires pertinents.
- Visite du terrain sera demandée
- Nombre d'heures : 3 heures
- Travail personnel : 8 heures

Séance 3-4 : Mardi 25 février 2025 et mardi 4 mars 2025

- Révision et visionnage des concepts sur la ville et la psychologie de l'espace :
- Collecte de données : **La collecte de données** sur l'ilot démonstrateur choisi,
- Prise de notes et enregistrement des entretiens pour une analyse approfondie.
- Observations d'événements artistiques interdisciplinaires, en mettant l'accent sur les interactions et les influences réciproques.
- Documentation des observations et relevé des éléments pertinents pour nourrir la recherche théorique et pratique.
- Rendu 1 : le cadre théorique
- Nombre d'heures : 3 heures par séance
- Travail personnel : 8 heures par séance

Séance 5-6 : Mardi 11 mars 2025 et mardi 18 mars 2025

- Analyse des données collectées : **Diagnostic** regroupement des thèmes et des motifs émergents en considérant les aspects interdisciplinaires.
- Interprétation des résultats par rapport à l'hypothèse de recherche, en prenant en compte les apports des différentes disciplines en question.
- Identification des liens entre les données théoriques et pratiques pour une compréhension globale.
- Réflexion sur les implications interdisciplinaires des résultats et leur impact sur la création artistique.
- Synthèse des résultats de l'analyse et discussion des implications pour l'art, en mettant en évidence les synergies et les défis liés à l'interdisciplinarité artistique.
- Rendu 2 Diagnostic et orientations des propositions
- Nombre d'heures : 3 heures par séance
- Travail personnel : 8 heures par séance

Séance 7-8 : Mardi 8 avril 2025 et mardi 15 avril 2025

- Présentation des projets de recherche et/ou de création de chaque étudiant.
- Production des articles de recherche théorique.
- Production des œuvres de création pratique.

- Nombre d'heures : 3 heures par séance
- Travail personnel : 8 heures par séance

Séance 9-10 : Mardi 29 avril 2025 et mardi 6 mai 2025

- Finalisation du projet de recherche : révision, édition et préparation pour la présentation ou la publication, en mettant en valeur les contributions de l'interdisciplinarité à la recherche théorique et à la création pratique.
- Rédaction de la conclusion du projet de recherche en soulignant les découvertes interdisciplinaires et les recommandations pratiques pour soutenir l'interdisciplinarité artistique.
- Rendu final
- Nombre d'heures : 3 heures par séance
- Travail personnel : 8 heures par séance

Total heures de cours (1) : 30 heures

Total heures de travail personnel de l'étudiant (2) : 80 heures

Total général (1+2) : 110 heures

Nombre de crédits ECTS : 4

Prérequis : L'étudiant doit être titulaire d'une licence dans une des disciplines artistiques

Corequis : Pas de corequis nécessaire

Règlement :

Assiduité

La présence aux cours et aux exercices pratiques dispensés au sein de l'Académie est obligatoire. Toute absence doit être justifiée par un rapport médical ou par une excuse jugée valable par l'administration. Les justificatifs doivent parvenir à la Direction au plus tard le jour de reprise des études de l'étudiant.

Toute absence non justifiée à un contrôle ou aux séances d'atelier annule le projet ou le contrôle, lesquels seront notés zéro. Les rapports permettent l'annulation de la note zéro. Ils n'empêchent toutefois pas la comptabilisation de ces absences en tant que telles. Un examen de remplacement peut être exigé par l'Ecole.

Le taux d'absence toléré est de 16% du total des heures prévu pour un cours. Si ce taux est dépassé, le cours est échoué.

Plagiat

Le plagiat (faute morale et/ou commerciale consistant à copier un auteur ou créateur sans le dire; ou à fortement s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner) est rigoureusement interdit. Des sanctions seront prises à l'encontre de l'étudiant ayant été pris en délit de plagiat. Ces sanctions peuvent aller d'un retrait de points jusqu'à la note zéro et peuvent mener à l'exclusion définitive du plagiaire.

Fraude

Toute fraude ou tentative de fraude provoquera l'annulation du projet, de la composition, de la session d'examen ou du semestre. En cas de récidive, l'exclusion définitive de l'étudiant sera automatiquement prononcée. Tout projet réalisé par une tierce personne entraînera des sanctions sévères à l'encontre du candidat. En cas de récidive, l'exclusion de l'étudiant sera automatiquement prononcée.

Règlement spécifique au cours

Inscription à Turnitin obligatoire pour tout travail théorique rendu.